



CACES R486 - Nacelles PEMP (plates-formes élévatrices mobiles de personnes)

OBJECTIF DE LA FORMATION: CACES R486 - Nacelles - Groupe A et B (1 à 2 groupes) - Etre capable d'appliquer les règles de sécurité liées à la fonction de conducteurs d'élévateurs de personnel tant sur le plan théorique que pratique.

RÉSULTATS ATTENDUS :

Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité R486 PEMP - Plateformes élévatrices mobiles de personnel. Groupe A et/ou B

ENCADREMENT FORMATEUR :

Titulaires des diplômes/titres/certificats requis (CACES®, permis de conduire, etc.) Examineurs certifiés testeurs CACES® par Bureau Veritas Certification Au-delà de l'expérience et des compétences requises, nos formateurs sont régulièrement, formés, audités et évalués par des organismes extérieurs et nos moyens internes

PUBLIC VISÉ :

Toute personne souhaitant utiliser des nacelles élévatrices de personnels

PRÉ REQUIS :

Initial: Être âgé de 18 ans minimum Ne pas avoir de restrictions ou de contre-indications médicales pour l'utilisation chariots de manutention Maîtriser le français (oral et écrit) Maîtrise des 4 opérations mathématiques de bases. Recyclage: Disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique nécessaires à sa conduite en sécurité.

SUIVI - ÉVALUATIONS :

Suivi et sanction de la formation : feuille de présence, attestation individuelle de fin de formation et certificat CACES® en cas de réussite aux examens. - Appréciation de l'acquisition des compétences et de l'atteinte des objectifs par l'organisme de formation : Tests CACES® nacelles (Examens théoriques et pratiques selon la recommandation R486 de la CNAM) ou équivalent. - Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique. Le formateur suit un plan précis pour aborder progressivement tous les points du programme. Partie théorique : Alternance d'apport théorique par le formateur à l'aide d'un exposé par vidéoprojecteur et d'exercices en groupe (étude de cas vidéo, schémas, etc.), d'échange d'expériences, de démonstration et d'explications sur paperboard. Vérification des acquis tout au long de la formation à l'aide de quizz. Partie pratique : Mise en situation en groupe. Après démonstration et explication par le formateur, à tour de rôle, chaque stagiaire effectue des manœuvres sous sa direction pendant que le reste du groupe suit en écoute pédagogique les indications et corrections du formateur. Les exercices augmentent progressivement en difficultés et sont adaptés à l'évolution de chaque stagiaire. Un bilan est effectué en fin de journée pour suivre la progression. 1 salle équipée ainsi que les moyens techniques conformes à la Recommandation R486 devront absolument être mis à disposition par le client.

ACCESSIBILITÉ :

Personne en Situation d'Handicap Bienvenue. Un accompagnement spécifique peut être engagé. Notre référent handicap est à votre disposition au numéro indiqué dans nos coordonnées.

CONTENU DE LA FORMATION :

• Groupe A : PEMP dont la projection verticale du centre de la surface de la plate-forme se trouve toujours à l'intérieur des lignes de

renversement, dans toutes les configurations de la plate-forme et jusqu'à l'inclinaison maximale du châssis spécifiée par le fabricant (élévation verticale),

• Groupe B : toutes les autres PEMP (élévation multidirectionnelle). En fonction de leur possibilité de translation, les PEMP sont divisées en 3 types :

• Type 1 : la translation du châssis ou du porteur n'est possible que si la PEMP est en configuration de transport (position basse)

• Type 3 : la translation peut être commandée par un organe situé sur la plate-forme de travail lorsque celle-ci est en position haute.

Théorie

• Les obligations du constructeur

• Les obligations des employeurs et les responsabilités des conducteurs CIVILE / PENALE

• Les catégories de machine

• Les avantages et inconvénients de chaque catégorie.

• Les différents organes d'une PEMP.

• Les éléments d'adéquation

• Les règles de stabilité et de mise en œuvre

• Distance avec les câbles électriques

• Les règles de conduite et de stationnement

• Les organes de sécurité et vérifications à effectuer

• Procédure de secours

• Les risques liés à l'utilisation d'une PEMP

Pratique

• Prise en poste sur l'appareil

• Vérification des sécurités

• Déplacement de la plate-forme de travail dans l'espace

• Circulation de la plate-forme en élévation

• Manœuvres de secours

• Opération de maintenance

• Opération de fin de poste

Passage du test CACES :

• Évaluations théoriques et pratiques selon la recommandation CACES® R486.

LANGUE : Français

CERTIFICATION

Carte CACES de la/des catégorie(s) concernée(s)

LIEU, DATES ET HORAIRES DE LA FORMATION

Cf. convention, convocation ou devis joint

Contact@formationstrategique.fr

MONTPELLIER : 13 Rue de la garrigue 34130 Mudaison - 04.67.92.15.56

ALES : 217, Ch. du Réservoir - 30140 BAGARD - 04.66.24.98.44

SAS au Kal-7800 € / RCS 484 937 933 00022 / TVA FR.51 484 937 933 / NAF 8559A. N° déclaration de Prestation 91-30-02586-30



CENTRE PARTENAIRE

